

Présentation du bilan et du compte de résultat

Les modèles de bilan et de compte de résultat adoptés par le Centre Socioculturel du Douessin sont conformes au règlement 2022-06 de l'ANC relatif à la modernisation des états financiers.

Aussi, le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés séparément dans l'annexe.

Les comptes annuels ont été présentés au Conseil d'administration du 29 avril 2026.

Bilan Actif

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 094,41	7 173,04	921,37	374,08
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	8 094,41	7 173,04	921,37	374,08
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	289 284,80	259 811,58	29 473,22	25 294,54
TERRAINS		902,62	-902,62	-731,90
CONSTRUCTIONS	48 899,69	47 985,85	913,84	913,84
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	240 385,11	210 923,11	29 462,00	25 112,60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	297 379,21	266 984,62	30 394,59	25 668,62
CREANCES D'EXPLOITATION	107 996,69		107 996,69	77 889,38
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	5 514,07		5 514,07	-1759,80
AUTRES CREANCES	102 482,62		102 482,62	79 649,18
DISPONIBILITES	259 575,99		259 575,99	268 979,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	367 572,68		367 572,68	346 868,38
TOTAL GENERAL (1 + 2)	664 951,89	267 110,29	397 841,60	372 572,00

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	304,90	304,90
RESERVES		
AUTRES RESERVES	164 975,88	164 975,88
REPORT A NOUVEAU	74 782,49	58 321,03
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	12 460,02	16 461,46
SITUATION NETTE (1)	252 523,29	240 063,27
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	30 021,60	19 721,27
PROVISIONS REGLEMENTEES	-0,58	-0,38
TOTAL AUTRES FONDS (2)	30 021,02	19 720,89
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	282 544,31	259 784,16
FONDS DEDIES	5 000,00	00,00
TOTAL FONDS DEDIES (3)	5 000,00	00,00
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	9 538,00	8 384,00
TOTAL PROVISIONS (4)	9 538,00	8 384,00
DETTES		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	15 227,42	10 093,17
DETTES FISCALES ET SOCIALES	50 653,68	52 215,68
AUTRES DETTES	6 007,53	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	28 870,66	42 059,99
TOTAL DETTES (5)	100 759,29	104 368,84
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	397 841,60	372 572,00

Compte de résultat*

COMPTE DE RESULTAT 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	6 098,00	6 462,00
Ventes de biens et services	202 421,75	186 231,06
Prestations CAF liées à l'activité	241 500,09	246 486,50
Ventes de prestations de service	443 921,84	432 717,56
Concours publics et subventions d'exploitation	317 633,55	336 098,67
Ressources liées à la générosité du public : Dons manuel	2 462,28	2 016,15
Contributions Financières	5 000,00	0,00
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS	325 095,83	338 114,82
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 270,00	465,00
Autres produits	12 999,95	17 202,52
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	789 385,62	794 961,90
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	151 757,92	160 246,25
Aides financières	0,00	565,68
Impôts taxes et versements assimilés	20 015,15	21 448,99
Salaires	482 033,62	474 442,35
Cotisations sociales	106 304,97	105 318,31
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	11 917,93	11 294,40
Dotations aux provisions	1 154,00	5 154,50
Reports en Fonds dédiés	5 000,00	0,00
Autres charges	1 320,12	2 000,62
CHARGES D'EXPLOITATION (2)	779 503,71	780 471,10
RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	9 801,91	14 490,80
PRODUITS FINANCIERS : Autres intérêts et produits financiers	2 917,91	1 979,46
CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 917,91	1 979,46
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT(I-II +III - IV)	12 799,82	16 470,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,20	0,20
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0,20	0,20
Impôts sur les bénéfices	340,00	9,00
Total des produits	792 303,73	796 941,56
Total des charges	779 843,71	780 480,10
Solde créditeur = Bénéfice	12 460,02	16 461,46
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	136 660,77	140 364,18
Prestations en nature	77 580,04	77 359,52
Bénévolat	59 080,73	63 004,66
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	136 660,77	140 364,18
Mise à disposition gratuite de biens	77 580,04	77 359,52
Personnel bénévole	59 080,73	63 004,66

*Les données comparatives 2024 ont été retraitées afin d'assurer la comparabilité liée au reclassement des PSO CAF.

Annexe aux comptes annuels du 31/12/2025

Présentation de l'entité

Le Centre Socioculturel du Douessin est une association régie par la loi 1901, s'inscrivant dans les valeurs de l'éducation populaire ainsi que dans la charte fédérale des Centres Sociaux et Socioculturels de France fondée sur la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

L'association a pour objet de gérer le Centre Socioculturel et de promouvoir, à partir de celui-ci, des activités et services à caractère social, socio-éducatif, socioculturel et médico-social au bénéfice des habitants du territoire douessin, sans distinction d'âge ni de situation.

Elle a également vocation à accueillir et soutenir les associations ou groupements dont les objectifs sont compatibles avec son projet associatif et à contribuer à l'animation et au développement global du territoire.

Le projet social de l'association, coconstruit avec les habitants, a reçu l'agrément de la CAF pour la période 2024-2027. Il vise à répondre aux besoins des familles et aux problématiques sociales identifiées sur le territoire en favorisant la participation des habitants, le développement des solidarités, l'accès aux droits et la prévention des exclusions.

Les actions développées s'articulent autour de trois axes principaux :

- Vivre ensemble ;
- Éducation et émancipation ;
- Actions citoyennes.

Le Centre Socioculturel du Douessin accueille l'ensemble des habitants du territoire, de l'enfance aux seniors, à travers des activités, services et actions collectives adaptées aux besoins repérés.

Faits caractéristiques de l'année

L'exercice 2025 a été marqué par la poursuite de la mise en œuvre du Projet Social 2024-2027 du Centre Socioculturel, articulé autour des orientations « Aller vers » et « Pouvoir d'Agir des Habitants ».

Cette dynamique s'est traduite par le développement d'actions de proximité favorisant la participation des habitants, le renforcement du lien social et l'accès aux droits.

Le Centre Socioculturel a poursuivi et renforcé ses actions « hors les murs » à destination des habitants : permanences sur les marchés, actions auprès des familles à la sortie des écoles, animations estivales délocalisées, actions de proximité dans les quartiers ainsi qu'interventions dans les communes de Louresse-Rochemenier et Denezé-sous-Doué.

L'acquisition d'un triporteur dans le cadre du projet « ADN Solidarity » a permis de renforcer la visibilité et la mobilité des actions de terrain.

L'exercice a également été marqué par le développement de partenariats avec différents acteurs éducatifs, sociaux et associatifs du territoire dans le cadre d'actions communes à destination des jeunes, des familles et des publics fragilisés.

Un nouvel espace d'échange parental intitulé « La Parent'hèse » a été mis en place en 2025 avec le soutien de la CAF et de la municipalité. Cet espace s'adresse aux jeunes enfants accompagnés de leurs parents ou référents familiaux ainsi qu'aux futurs parents.

L'année 2025 a également été marquée par une réflexion relative aux conditions d'occupation des locaux du siège social et à leur adaptation aux besoins de l'association.

Des échanges ont été engagés avec la municipalité concernant une éventuelle relocalisation, sans aboutissement à la clôture de l'exercice.

Moyens mis en œuvre

Afin de soutenir ces actions, le Centre Socioculturel s'est appuyé sur :

- l'implication des bénévoles et des habitants ;
- la mobilisation de l'équipe salariée ;
- le développement des partenariats institutionnels et associatifs ;
- des interventions renforcées hors les murs ;
- la recherche de financements complémentaires et de coopérations territoriales.

Effectif moyen employé pendant l'exercice

	Cadre	Employé
Salariés permanents	1 ETP	14.58 ETP
CEE	0	1.39 ETP

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants et bénévoles salariés visés par l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information, reviendrait à indiquer une rémunération individuelle, puisque les bénévoles dirigeants ne sont pas rémunérés.

Cotisations

L'association ne pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement sur ses appels de cotisations, elles sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC n°2022-06 homologué par arrêté du 26 décembre 2023.

La structure a appliqué de manière anticipée certaines dispositions issues du règlement ANC n°2022-06 à compter de l'exercice 2024.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent, à l'exception du reclassement des prestations de service ordinaires vers les comptes de produits d'exploitation appropriés afin d'assurer une meilleure conformité avec les prescriptions du règlement ANC n°2018-06 modifié.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Le bilan de l'exercice présente un total de **392 437 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de **produits de 792 303.73 euros** et un total de **charges de 779 378.04 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 12 925,69 euros**.

Reclassement des prestations de service CAF

À compter de l'exercice 2025, les prestations de service ordinaires versées par la CAF (PSO) sont présentées en comptes 7063 « Prestations de services » et non plus en comptes 74 « Subventions d'exploitation ».

Cette évolution de présentation vise à assurer une meilleure traduction de la nature économique de ces financements, lesquels sont directement liés au niveau d'activité réalisé par l'association.

Ce reclassement a été effectué afin de se conformer aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié applicable aux organismes sans but lucratif.

Ce changement constitue un reclassement de présentation sans incidence sur le résultat net de l'exercice ni sur les capitaux propres.

Afin d'assurer la comparabilité des exercices, les données de l'exercice 2024 ont été retraitées selon la même méthode de présentation.

Rubrique	2024 Publié	Reclassement PSO	2024 Retraité pour comparaison avec 2025
Prestations CAF liées à l'activité	0,00	246 486,50	246 486,50
Concours publics et subventions d'exploitation	582 285,17	-246 486,50	335 798,67
Totaux	582 285,17	0,00	582 285,17

Principales méthodes utilisées

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires, à l'exclusion des frais d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée estimée d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée pour la différence.

Les principaux biens acquis sont amortis sur des durées comprises entre 3 et 5 ans.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de recouvrement des créances présente un risque d'insuffisance.

Disponibilités

Les disponibilités figurent au bilan pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés au coût d'acquisition des biens et services concernés et ont été comptabilisés dans les comptes de charges correspondant à leur nature.

Provision pour indemnités de fin de carrière (IFC)

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière ont été évalués selon la méthode actuarielle en tenant compte des paramètres démographiques et financiers applicables à la clôture de l'exercice, ainsi que des charges sociales associées.

Conformément aux dispositions du Code de commerce, le montant des engagements est mentionné en annexe.

Les hypothèses retenues prennent notamment en compte :

- l'ancienneté des salariés ;
- l'âge estimé de départ à la retraite ;
- les probabilités de présence dans la structure ;
- l'évolution estimée des rémunérations ;
- les charges sociales applicables.

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Charges sociales) : 238 741 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 23 398 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 8 971 euros

Dettes actuarielles avec toutes les hypothèses de 2025 (taux + âge de retraite à 67 ans) : 9 538

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature correspondent principalement :

- à la mise à disposition gratuite de locaux et de salles par la commune de Doué-en-Anjou dans le cadre d'une convention de mise à disposition ;

- à la prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement associées (électricité, eau, entretien) ;
- à la valorisation du bénévolat.

Ces contributions font l'objet d'une valorisation annuelle intégrée dans les comptes conformément aux dispositions applicables aux organismes sans but lucratif.

Les heures de bénévolat ont été valorisées sur la base du SMIC horaire brut majoré de 25 % au titre des charges patronales.

Notes sur le bilan et le compte de résultat

Immobilisations

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations corporelles et incorporelles sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - Cadre général

Situations et mouvements Rubriques	Montant brut au 01/01/2025	Augmentations 2025	Diminutions	Montant brut au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles	7 360,08	734,33	0,00	8 094,41
Immobilisations corporelles	273 535,90	15 748,90	0,00	289 284,80
TOTAL	280 895,98	16 483,23	0,00	297 379,21

Amortissements

Les amortissements pratiqués sur l'exercice sont les suivants :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS - Cadre général

Situations et mouvements Rubriques	Amortissements cumulés au 01/01/2025	Augmentations : Dotations 2025	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 986	329	0	7 315
Total Immobilisations incorporelles	6 986	329	0	7 175
Constructions sur sol propre	48 718	170	0	48 888
Installations techniques, matériel et outillage industriels	54 453	5 538	0	59 991
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 845	209	0	4 054
Matériel de transport	41 805	4 531	0	46 336
Matériel de bureau et informatique, mobilier	99 386	632	0	100 018
Autres Immobilisations Corporelles	0	508	0	508
Total Immobilisations corporelles	248 207	11 589	0	259 795
TOTAL GÉNÉRAL	255 193	11 917	0	267 110

Créances et dettes

L'état des créances et des dettes à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Créances	Montant Brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant <i>dont 2 525,50 de produits à recevoir</i>	114 590,18	114 590,18	0,00
Total	114 590,18	114 590,18	0,00

<u>Produits divers à recevoir (détail)</u>	
Remboursement UNIFORMATION Elodie Julie	170,30
Remboursement UNIFORMATION Sophie	140,00
Remboursement UNIFORMATION Elodie	245,20
Remboursement UNIFORMATION Sophie	1 770,00
Dons à recevoir Repair Café	200,00
Total	2 525,50

Dettes	Montant Brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	15 227,42	15 227,42	0,00
Dettes fiscales et sociales	50 653,68	50 313,68	0,00
Produits constatés d'avance	28 870,66	28 870,66	0,00
Autres dettes	6 007,53	6 007,53	0,00
Total	100 759,29	100 759,29	0,00
<u>Produits constatés d'avance (détail)</u>			
Conférences des financeurs	14 204,00	14 204,00	0,00
Carsat Aînés	4 666,66	4 666,66	0,00
Conseiller numérique	10 000,00	10 000,00	0,00
Total Produits constatés d'avance	28 870,66	28 870,66	0,00
<u>Autres dettes (détail)</u>			
Colos apprenantes à rembourser	5 402,00	5 402,00	0,00
REFFET Célia Usager à rembourser	505,30	505,30	0,00
FAVREAU Océane Usager à rembourser	42,61	42,61	0,00
COUTURIER Usager à rembourser	57,62	57,62	0,00
Total Autres dettes	6 007,53	6 007,53	0,00
<u>Charges à payer (factures non parvenues)</u>			
Affranchissements La Poste 2025	250,20	250,20	0,00
SVDL AGGLO piscine Doué (sept à déc 2025)	497,90	497,90	0,00
Total Produits constatés d'avance	748,10	748,10	0,00

Tableau de variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres de l'association au cours de l'exercice se présente comme suit :

Situations et mouvements Rubriques	Montant au 01/01/2025	Affectation du résultat 2024	Augmen- tations	Diminutions	Résultat 2025	Montant au 31/12/2025
<i>Fonds Assoc.sans droit de reprise</i>	305					305
<i>Réserves réglementées</i>	130 976					130 976
<i>Réserves pour projets</i>	34 000					34 000
<i>Report à nouveau (Créditeur)</i>	58 321	16 461				74 782
<i>Résultat excédentaire</i>	16 461	-16 461			12 460	12 460
<i>Etat</i>	26 148		25 100	-9 038		42 210
<i>Subventions d'équipement</i>	-6 427		1 712	-7 474		-12 189
<i>Amortissements dérogatoires</i>	-0,38			-0,20		-0,58
Total	259 784	0	26 812	-16 512	12 460	282 544

Tableau des provisions

Situations et mouvements Rubriques	Montant au 01/01/2025	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant au 31/12/2025
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	8 384	1 154	0	9 538
TOTAL	8 384	1 154	0	9 538

Fonds dédiés

Il n'y avait pas de fonds dédiés dans les exercices précédents. L'association a perçu en 2025 une subvention de 5 000 € attribuée par ADN Solidarity pour le projet Mobilité vélo cargo

Cette subvention est affectée à des dépenses qui seront réalisées en 2026.

Conformément aux règles comptables applicables aux associations, cette ressource a été inscrite en produits en 2025 et neutralisée par la constitution d'un fonds dédié.

Financier	Projet	Montant	Date convention	Dépenses 2025	Fonds dédiés fin 2025
ADN Solidarity	Mobilité vélo cargo	5 000 €	15/12/2025	0 €	5 000 €

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission s'élèvent à **3 374,40 euros**.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues par l'association sont comptabilisées conformément aux dispositions du règlement ANC applicable aux organismes sans but lucratif.

Elles sont inscrites au passif du bilan au compte 131 « Subventions d'investissement » et reprises progressivement au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés.

La quote-part des subventions virée au résultat de l'exercice est comptabilisée en produit d'exploitation.

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
Situations et mouvements Rubriques	Solde au 01/01/2025	Augmentation de l'exercice	Sortie de l'exercice	Solde au 31/12/2025
Reprise solde au 31.12.2024 (compte 131)	26 148,28	25 100,00	-9 038,02	42 210,26
Reprise solde au 31.12.2024 (compte 139)	-6 427,01	-7 474,04	1 712,40	-12 188,66
TOTAL	19 721,27	17 625,96	-7 235,62	30 021,60

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément au règlement ANC n°2014-3, dans le compte 131000.

Amortissement des subventions d'investissement

Les subventions sont reprises au compte de résultat chaque année, au rythme de l'amortissement des biens financés au compte 747000 depuis 2024.

Le compte 139 « Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat » est débité par le crédit du compte 747 « Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice » depuis 2024.

Les comptes 131 et 139 seront soldés l'un par l'autre, lorsque le crédit du premier est égal au débit du deuxième. »

Concours publics et subventions d'exploitation

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
Autorité versante	Catégorie d'autorité	Nature du financement	Exploitation
FONJEP	État	Financement poste	3 553,50
Commune Doué-en-Anjou	Collectivité territoriale	Subvention de fonctionnement	159 054,00
Commune Louresse Rochemenier	Collectivité territoriale	Subvention de fonctionnement	15 240,00
Commune Denezé	Collectivité territoriale	Subvention de fonctionnement	7 203,00
État – ASP	État	Aides à l'embauche d'apprentis	5 916,58
ANCT / État	État	Financement poste Conseiller Numérique France Services	14 000,00
Département 49 Conférence des financeurs	Collectivité territoriale	Actions prévention / autonomie seniors	21 305,33
État (paiement DRFIP)	État	Séjours Colos apprenantes	14 596,00
État (paiement DRFIP)	État	Fonds pour le Développement de la Vie Associative	2 000,00
Département 49	Collectivité territoriale	Soutien actions prévention sociale	1 500,00
CAF	Organisme de sécurité sociale	Fonds Local Animation Vie Sociale	25 000,00
CAF	Organisme de sécurité sociale	Fonds Local d'Accompagnement Exceptionnel	7 155,00
CAF	Organisme de sécurité sociale	Fonds Local ALE – soutien animation locale	4 339,00
CAF	Organisme de sécurité sociale	Fonds National Parentalité (FNP)	5 333,00
CAF	Organisme de sécurité sociale	Projet Collectif Vacances et aides associées	1 885,65
CARSAT	Organisme de sécurité sociale	Prévention perte d'autonomie	7 000,00
MSA	Organisme de sécurité sociale	Grandir en Milieu Rural (GMR)	7 325,62
MSA	Organisme de sécurité sociale	Prestation de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement	2 165,56
Totaux			304 572,24